



Bâtiment en péril mais impossible de vendre

Par **Didjovan**, le **12/03/2020** à **17:16**

Bonjour a tous,

Je me permets de vous solliciter car j'arrive à bout d'une situation particulière.

Je suis propriétaire d'un appartement depuis 6 ans.

Au cours de ces 6 ans, nous avons été mis en péril par un juge. Nous souhaitons vendre a un promoteur, mais a ce jour ils nous manquent un copropriétaire qui a disparue !!

Celui ci n'a jamais été vu par aucun des copropriétaires, car il a mis en location. J'ai pu avoir l'identité grâce au cadastre et aux huissiers qui était après lui, mais je n'ai pas beaucoup d'informations sur lui. J'ai lancé une procédure au tribunal d'evry afin que l'on nous donne l'accord de vendre le bâtiment, car il est impossible de rénover avec toutes les nouvelles normes.

A ce jour et donc depuis 2 ans, ils sont en enquête.

J'ai reçu il y a un an un appel d'un brigadier de la Martinique (parce que oui d'après les huissiers et la banque ce Mr est partie la bas). Celui ci a dit que le "propriétaire" n'a jamais acheté en métropole.

Je voudrais savoir si quelqu'un a déjà eu ce cas? Si quelqu'un aurait d'autre piste afin de sortir de cette situation ?

En dehors de ma requête au tribunal je ne sais pas quoi faire, et le temps va bientôt nous manquez, les derniers intempéries on fait des dégâts.

Merci a vous